

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 28 (1971)
Heft: 4

Rubrik: Chez nous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chez nous

Mouvement de mini-basket dans le canton de Fribourg

L'Association fribourgeoise de basketball, que préside M. Pochon, va lancer dans notre canton un mouvement révolutionnaire, si l'on peut dire, le mini-basket.

Le mini-basket est un sport de balle réservé aux enfants (garçons et filles) jusqu'à l'âge de 12 ans. Introduit en 1951 dans le programme des sports de l'Université de Scranton, en Pennsylvanie, sous le nom de «Biddy Basketball», ce jeu s'est rapidement répandu aux Etats-Unis. Pour le spécialiste, le «Biddy Basketball» a une part importante dans toutes les leçons de gymnastique.

L'Amérique du Sud et l'Asie ont suivi le mouvement. Le mot «Biddy» a été remplacé par le mot français «Mini» (diminution de minimes). Dans notre continent, c'est en Espagne que le mini-basket s'est développé le plus rapidement, puis-que après cinq ans, on compte déjà plus de 100 000 enfants qui pratiquent ce sport. Sous la forme d'un jeu, le mini-basket peut participer à l'éducation physique et morale des enfants.

La mission du dirigeant

L'efficacité d'une organisation en matière de sport, et ici nous incluons l'organisation du mini-basket, dépend en premier lieu de la qualité de ses dirigeants et du degré d'organisation. La qualité des dirigeants dépend de leur capacité comme chef, de leur habileté et de leur valeur en tant qu'organisateur. Le dirigeant doit posséder des qualités psychologiques et suivre fidèlement les buts qu'il s'est fixés. Il doit posséder de telles qualités, car, dans le mini-basket il ne s'agit pas de grandes réalisations ou de grands honneurs, il s'agit tout simplement de convaincre la majorité des enfants à la pratique de ce sport, pensant aussi que les enfants les plus âgés passeront à d'autres sports après.

Les championnats

L'attraction principale du sport est le championnat, les jeux. La caractéristique particulière du mini-basket est son côté émotionnel, c'est-à-dire l'émotion des enfants qui veulent réussir. On doit prêter une attention particulière au système des championnats. Il y a d'abord le championnat régional, ensuite peuvent avoir lieu plusieurs championnats entre les écoles, les villes. Naturellement, on doit donner aux meilleurs équipes la possibilité de se qualifier pour un championnat national. La chose la plus importante dans les championnats de mini-basket est que chaque enfant puisse participer. Au moment d'accorder les honneurs à la fin du championnat, le vaincu doit avoir, lui aussi, l'impression d'avoir participé au succès du jeu. On doit féliciter les joueurs moins doués aussi bien que les vainqueurs.

La publicité

Il n'est pas tellement facile de gagner aujourd'hui l'enthousiasme des enfants et les faisant prendre part à des jeux compétitifs, car, de nos jours existent de nombreuses possibilités de diverses activités utiles. Les enfants se rendent compte de l'activité satisfaisante du mini-basket avant leurs parents, car ces derniers, bien souvent, ne veulent pas reconnaître les bienfaits du mini-basket. Pour cette raison, nous devons employer nos moyens de publicité à bon effet et profiter au maximum des différentes possibilités qui sont trop nombreuses pour être mentionnées. La chose la plus importante est que les enfants soient enthousiasmés par un jeu qui a été créé spécialement pour eux. Un bon exemple pour ses enfants doit être les équipes seniors, quand elles jouent bien. Il est aussi très important de savoir gagner l'aide des parents, des éducateurs et des entraîneurs non seulement pour qu'ils envoient les enfants jouer, mais pour qu'ils prennent eux aussi une part active dans le jeu.

L'instruction

Une condition très importante pour le succès du mini-basket en général est la préparation des éducateurs et des entraîneurs aussi bien que celle des officiels proprement dits; préparation qui doit se faire conformément à un programme établi d'avance. Une fois de plus, les comités du mini-basket, aussi bien que les dirigeants, ont dans ce secteur une lourde tâche. L'objectif de chaque équipe est de lancer le ballon dans le panier de l'adversaire et d'empêcher l'autre équipe de s'emparer du ballon ou de marquer, en respectant les règles du jeu.

Installations et matériel

Les dimensions du terrain sont: 26 mètres de longueur et 14 mètres de largeur. Les lignes d'un terrain de mini-basket sont identiques à celles d'un terrain normal de basketball, à savoir: les lignes de touche, les lignes de fond, le cercle central, les couloirs de lancer franc, les lignes de lancer

franc. Les panneaux sont montés à chaque extrémité du terrain, parallèlement aux lignes de fond, leur base étant à 2 mètres du sol. Le ballon doit être sphérique et son poids sera de 500 gr.

Les équipes

Chaque équipe est composée de 10 joueurs (5 joueurs qui évoluent et 5 remplaçants). Le manager est le directeur de la formation. Il donne des conseils à ses joueurs de l'extérieur du terrain. C'est lui qui procède aux changements de joueurs. Il est secondé par le capitaine de l'équipe. Le «marqueur» tient la feuille de match sur laquelle il inscrit, en face des noms et numéros des joueurs de chaque équipe, les points marqués par eux et les fautes personnelles attribuées par l'arbitre. Le chronomètreur contrôle le temps de jeu et avertit l'arbitre de la fin de chaque période.

Le mini-basket doit entrer à l'école

A l'école, qu'ils quittent chaque jour avec l'enthousiasme d'une bande de moineaux libérés d'une cage, les gosses doivent prendre plaisir à se retrouver à l'heure des récréations, à abandonner les traditionnelles parties de «cours dans tous les sens» pour deux panneaux installés dans la cour et un ballon. En effet, les instituteurs devraient, par curiosité, suivre la première journée de mini-basket.

Pour la première fois, le sport entrerait vraiment à l'école. Au départ, il faudrait que le mini-basket soit un jeu, une activité physique à la portée de tous les enfants. D'ailleurs, seule l'école primaire est vraiment capable de toucher la masse des gosses. Ce qui est refusé à un club, à moins qu'il possède un maximum de bonnes volontés, doit trouver une réussite à ce stade. Dès lors, il est possible de penser compétition. Un titre, fut-il un mini-titre, est une notoriété pour un quartier ou un village.

Il ne reste plus maintenant qu'à établir un plan définitif, et à préparer le passage à l'action, en fournissant des éducateurs et initiateurs, qui seraient à disposition des gosses, le jeudi à des heures fixes dans les différentes localités prévues de notre canton, soit Neyruz, Lentigny, Bossens, Bulle, Romont, Guin, Morat et autres.

«La Liberté», Fribourg

La commission fédérale de tir décide: égalité des sexes devant la cible!

La commission fédérale de tir, organe technique et consultatif du Groupement de l'instruction dans le domaine du même nom, a été appelée, lors de sa dernière séance, à discuter de l'admission des femmes dans les sociétés de tir helvétiques.

Il faut dire que leur statut est actuellement défini dans un sens plus ou moins restrictif. En effet, celles qui font partie des services complémentaires et de la Croix-Rouge peuvent être des membres à part entière, avec droit aux prestations fédérales au même titre que leurs collègues masculins et à celles, aussi, de l'assurance militaire.

Les autres peuvent pratiquer à leurs côtés notre sport national, mais la seule concession qu'on leur fasse réside dans la distribution de munitions à prix réduit.

Cette année, cela va sans dire, le statu quo sera maintenu. En revanche, on ignore ce qu'il adviendra de nos douces compagnes l'an prochain, pour peu que les autorités fédérales suivent les vœux de la commission.

Plus de discrimination!

Elle s'est rendu compte qu'il ne pouvait en somme pas y avoir deux poids et deux mesures au chapitre du tir féminin: ou bien les futures citoyennes sont admises dans nos stands sans autres conditions, ou elles en restent éloignées. Dans le premier cas — et c'est celui qui paraît le seul intéressant pour le moment — il s'agit donc de prendre les mesures qui s'imposent pour en assurer la pleine réalisation.

On ne saurait dire en tout cas que la commission fédérale de tir constitue un bastion de la réaction. Elle s'est prononcée à l'unanimité moins une voix pour l'introduction du tir féminin dans son sens le plus large et sans aucune restriction. Cette touchante décision vient à son heure rappeler à d'autres le sens du progrès.

Fusils et pistolets...

Mieux même: sur l'initiative du colonel Auguste Matthey, de Genève, la commission a estimé qu'il fallait ouvrir aux femmes helvétiques non seulement les sociétés de tir à 300 m., mais celles aussi où l'on s'adonne au tir à l'arme de poing. Et dans ce dernier domaine, aucune voix discordante ne s'est fait entendre.

La discussion a également débouché sur certaines spéculations chiffrées. On a admis, en effet, que l'adhésion des femmes à nos sociétés de tir ne serait sans doute pas massive au début et que leur présence s'échelonne harmonieusement dans le temps. En conséquence, le budget de la Confédération à l'enseignement de notre sport national n'en serait guère modifié sensiblement au départ.

Evolution souhaitable

La commission fédérale s'est donc prononcée d'une manière que l'on souhaite irréversible pour l'égalité absolue des sexes au chapitre du tir. Sans grandes hésitations de surcroît, quand bien même on pouvait s'attendre à certaines résistances, à certaines réticences aussi. C'est sans doute dans la logique des choses, au moment où l'on rencontre de plus en plus de tireurs en jupons dans nos stands.

Les «tireuses au fusil d'assaut» ne se comptent plus sur les cinq doigts de la main et elles sont plus nombreuses encore au petit calibre. Au pistolet, l'exemple de Rita Forster n'a pas été très largement suivi, mais cela viendra.

Le moment est venu aussi de considérer de près ce qui se fait à l'étranger, et non seulement dans les pays de l'Est européen. Les femmes y pratiquent le tir au même titre que les hommes dans bon nombre d'entre eux, à cette différence près que l'on y ignore dans une notable mesure celui à la grande distance.

En Helvétie, c'est évidemment là le plus populaire par la force des choses et c'est peut-être ce qui a freiné l'évolution que l'on peut aujourd'hui prévoir pour bientôt.

«Tribune de Genève»

Document final

Commission nationale suisse pour l'UNESCO

- I. Le groupe réuni à Macolin les 26 et 27 février 1971 s'est mis d'accord sur les principes suivants:
 1. Nécessité d'une politique dans les questions de jeunesse.
 2. Que cette politique soit élaborée par les jeunes eux-mêmes.
 3. Qu'elle soit mise en œuvre avec l'appui d'une commission indépendante.
- II. Un mandat est donné à la Section JEUNESSE de créer un groupe de travail ad hoc pour mettre sur pied des propositions:
 1. Sur la constitution de la commission avec variantes.
 2. Sur les implications financières et juridiques du projet.Ce groupe ad hoc peut procéder aux consultations qu'il juge nécessaires.
- III. Ces propositions seront soumises à un deuxième colloque qui sera convoqué par la Commission nationale en automne 1971.

10e Course jurassienne d'orientation 22 mai 1971 à Charmoille

Organisation: SFG Charmoille

Terrain de sport Pratteln

Constructions: Werner Rohner, architecte diplômé, Pratteln.
Environnements: Willi Neukom, architecte-paysagiste conseil BSG/SWB, Zurich.

Le terrain de sport est situé au nord-est de la commune de Pratteln, près de la piscine, entre deux axes principaux de trafic Bâle—Zurich et Bâle—Lucerne, sur le plateau d'une stratification géologique marquante. Ce plateau s'étend sur une grande distance. Sur un terrain autrefois pierreux et ingrat fut construite en 1962 la place de sport avec sa piste d'athlétisme de 400 m.

Grâce à la structure propice du sous-sol on put renoncer en grande partie au drainage conventionnel et aux mesures de prudence à observer en ce qui concerne la terre végétale.

Le terrain d'entraînement se trouve sur l'aire de la piscine, il peut donc être utilisé sans inconvénient par les baigneurs et par les joueurs de football.

Aujourd'hui l'autoroute Bâle—Zurich longe la limite nord de la place de sport et de la piscine, ce qui fort probablement ne sera pas sans porter préjudice à ce centre récréatif.

«Anthos», Zurich

Date historique pour le sport de la marche en Suisse

Jusqu'à ces derniers temps le sport de la marche dans notre pays était régi par deux associations: la Fédération suisse de marche et la commission de marche de la Fédération suisse d'athlétisme amateur.

Après deux ans de tractations, une commission ad hoc dirigée par M. Francis Cardinaux, est parvenue à créer une unique commission suisse de marche, formée de membres des deux fédérations. Cette nouvelle commission s'est réunie à Fribourg pour la répartition des charges.

En ouvrant la séance, M. Jean-Bernard Müller releva les mérites de M. Cardinaux qui fut l'âme de cette union. Mme Ruth Müller fut également gratifiée d'un cadeau pour sa collaboration au secrétariat général.

Constitution de la nouvelle commission

La commission suisse de marche sera formée comme suit: président: Jean-Bernard Müller (Fribourg); vice-président: André Chuard (Carouge); secrétaires: René Sévérin (Lausanne), Giuseppe Galfetti (Kilwangen), Franco Calderari (Rancate); caissier: Maurice Humbert (Burtigny); convocateur des juges de marche: Victor Daguet (Fribourg); brevet suisse de marche: Jürg Struffenegger (Berne); adjoint: Ernest Hampel (Payerne); commission technique: président: Karl Struffenegger (Langenthal); membres: René Chuard (Chêne-Bourg), Felice Maregalli (Viganello).

La commission de marche de la FSAA et la Fédération suisse de marche déclarent de ne faire plus qu'une seule unité sur le plan suisse. La nouvelle commission s'engage à œuvrer pour le bienfait de ce sport et des marcheurs.

C'est donc une nouvelle page qui s'ouvre pour le sport de la marche en Suisse. Cette fusion ne peut être que profitable.

Le parcours du prochain Tour de Romandie

Au terme de cette première séance, M. René Chuard nous a indiqué le parcours du prochain Tour de Romandie:

1re étape: Genève — Nyon — Marchairuz (52 km); 2e étape: Le Brassus — Orbe (45,500); 3e étape: Orbe — col des Etroits — Fleurier (35,700); 4e étape: Fleurier — Colombier — Morat — Fribourg (47,300); 5e étape: Fribourg — Châtel-Saint-Denis (53,200); 6e étape: Châtel-Saint-Denis — Saint-Maurice (49,500); 7e étape: Saint-Maurice — Leysin (40,100).

Il se disputera du 3 au 10 juillet avec jour de repos à Fribourg.

Erem, «La Suisse», Genève

Ailleurs

Les inspecteurs de la jeunesse et des sports expriment «leur malaise et leur désarroi»

Malaise et désarroi. C'est ce que ressentent les syndicats nationaux des inspecteurs principaux et départementaux de la jeunesse, des sports et des loisirs.

«Nous intervenons, disent-ils, aussi bien dans les sports que l'Education nationale. L'équipement, l'urbanisme, les affaires sociales, la justice, le travail, l'armée, la protection civile, le tourisme, etc. Notre rôle est à la fois de conception, d'administration, de gestion, d'animation. Or, les moyens ne suivent pas. C'est vrai pour les crédits, les personnels, et quelquefois même les simples textes réglementaires.

»En outre, soulignent-ils, nous n'avons plus depuis 1953 la parité d'indice, de carrière et d'indemnité que nous avions avec les inspecteurs de finalités voisines, l'Education nationale par exemple.»

Autres motifs de mécontentement: l'absence de détermination d'une politique par le gouvernement: «Pour guider son action de tous les jours, le corps de l'inspection a besoin de se référer à des lignes de force.

»Au nom du réalisme immédiat le secrétariat d'Etat organise des opérations ponctuelles ou temporaires: l'opération marée

noire, le Livre blanc, l'opération 4 CV jeunesse qui veulent tenir lieu de politique; la méconnaissance de notre action par notre propre administration centrale: les échanges restent, malgré certains efforts, difficiles. Les liaisons normales, réglementaires, ont des à-coups fâcheux (ainsi la dernière brochure décrivant les activités du secrétariat d'Etat était épuisée avant de parvenir aux services extérieurs).»

Evoquant le budget «scandaleusement indigent» du secrétariat d'Etat pour 1971, ces syndicats demandent «qu'un collectif budgétaire rétablisse dès 1971 un juste équilibre».

Le «Figaro», Geneviève Schweitzer

Les installations sportives en Afrique du Sud

L'Ecole allemande de Johannesburg

par Ben Farrell, architecte-paysagiste L. I. L. A., Prétoria

L'Ecole allemande de Johannesburg a pris possession de ses nouveaux locaux. Si l'on compare ceux-ci aux vieux bâtiments qu'elle occupait dans la partie la plus peuplée de la ville de Johannesburg, le quartier de Hillbrow, c'est maintenant un vrai plaisir pour les maîtres et les élèves de pouvoir enseigner ou suivre les cours dans de vastes installations aérées, puisque les 1000 élèves environ que compte l'Ecole disposent d'un terrain d'à peu près 7 ha.

En plus du bâtiment scolaire proprement dit, qui comprend les salles d'étude et les laboratoires, ainsi qu'une grande salle pour les manifestations culturelles, il y a encore, déjà construits ou projetés: un bâtiment d'habitation et les villas du directeur et de l'intendant plus un local servant de vestiaire aux sportifs.

Les installations à ciel ouvert comprennent un grand et un petit stade, une piste d'athlétisme et un certain nombre de terrains de sport plus petits pour volleyball, basketball, etc., 5 courts de tennis, les emplacements usuels de saut et une place de parc pour environ 60 voitures. Sont encore projetées une grande piscine de 20x33 mètres et une piste de patinage à roulettes.

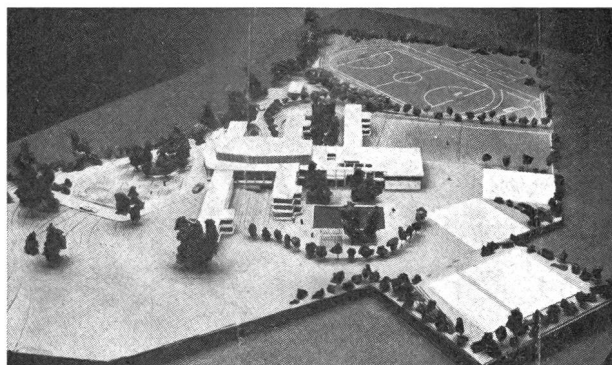
Lors de la construction des installations on a du tenir compte d'une dénivellation de 10 mètres et de la présence d'un grand nombre de conduites d'eau sous pression, d'égouts et de canalisations électriques appartenant au réseau urbain. Après avoir effectué nos travaux préparatoires consistant à étudier le réseau routier et les possibilités qu'offraient les différents terrains, puis apprécié les conditions climatiques et la nature des sols, nous portâmes nos efforts de planification sur le profil des installations, sur les détails de celles-ci et sur la végétation à utiliser pour les plantations.

La différence de niveau du terrain et la construction du bâtiment principal de l'Ecole, avec un rez-de-chaussée normal et un surélevé, ont permis de trouver des solutions intéressantes pour la répartition des diverses installations.

C'est ainsi que les surfaces planes qui, à l'origine, auraient dû s'insérer en forme de coin dans le terrain en pente, ont pu être développées en un amphithéâtre de grand style. Pour le moment, les talus légèrement inclinés ne sont recouverts que d'herbe mais il est prévu de les transformer plus tard en tribunes étagées pourvues de sièges d'où il sera possible de suivre les manifestations sportives sur le stade de football, dans la piscine ou sur la piste de patinage à roulettes, et de telle sorte que l'on puisse également les utiliser à titre de théâtre en plein air.

Le plan incliné qui entoure la cour de récréation ouest sera éventuellement garni plus tard de plantations afin d'en faire un jardin d'agrément; quant à celui de l'est, il est prévu de le transformer en classes de plein air. La route d'accès a été aménagée en prévision du trafic à sens unique afin de pouvoir créer dans l'îlot qu'elle enserme, une grande surface plane libre, entourée d'un talus et pouvant être utilisée comme place de rassemblement. En revanche, il n'est malheureusement pas possible, à cause des frais que cela occasionnerait, de construire une grande pièce d'eau, ni les maçonneries qu'il faudrait avoir.

L'implantation du bâtiment principal dans son environnement a été avantageusement réalisée grâce à des transports de terre et l'opération suivante consista à adapter l'architecture intérieure à celle des installations de plein air. Le passage couvert conduisant à la halle de gymnastique en



Installations sportives de l'Ecole allemande de Johannesburg/Afrique du sud. Maquette d'ensemble du centre sportif.

constitua heureusement le point de départ. Une surface pavée conduit par ce passage couvert de la cour de récréation est à celle de l'ouest. Plus tard, de grands coffres de 12x12 mètres garnis d'arbustes et de plantes créeront une zone ombragée invitant au repos. Pour les plantations, n'ont été retenus que des arbres et plantes du pays et cela, non seulement dans l'intention de familiariser les élèves venant des villes avec la flore sud-africaine, mais encore pour ménager le maximum d'espaces verts. Font exception à cette règle les coffres en maçonnerie qui entourent tous les étages du bâtiment principal et le jardin des maîtres, ainsi que les coffres à fleurs près de la bibliothèque, pour lesquels le choix des plantes obéit aux lois de l'esthétique.

Tiré de «Anthos», Zurich

Première phase d'un projet de centre sportif pour l'Université de Port Elizabeth

par Ben Farrell, architecte-paysagiste L. I. L. A., Prétoria

Lors de la planification du centre sportif de la nouvelle Université de Port Elizabeth il a été nécessaire de prendre en considération la topographie existante et les conditions climatiques particulières.

Les déboisements excessifs du siècle passé, le vent du sud-ouest qui souffle sans discontinuer ont eu pour conséquence la formation de dunes d'une hauteur moyenne de 3 m. Pour stabiliser ces dunes, autrefois mouvantes, on procéda, vers l'an 1900, à la plantation d'une variété d'acacia spéciale (Gerberacacia) avant que le port ne s'ensabla. Afin de ne pas provoquer l'érosion par le vent, on s'efforça de conserver les dunes dans leur formation naturelle et d'intégrer les terrains de sport dans la topographie existante. Ceux-ci seront semés de gazon indigène mélangé au semis italien «Raygras» qui sera plus tard remplacé naturellement par le gazon indigène. En outre, l'application d'un produit chimique (Curasol/Hoechst) permettra d'éviter toute érosion.

Indépendamment du problème de l'érosion, la protection contre le vent constitue un élément essentiel de la planification. Les dunes, les nouveaux remblais, les bâtiments, en particulier les tribunes couvertes, ainsi que les plantations d'arbres et d'arbustes rempliront cette fonction.

La distance entre les terrains de sport et les parcs de voitures respectifs pourra facilement être parcourue à pied. Les piétons accéderont au campus par des passerelles qui traversent la route circulaire séparant le campus des terrains de sport. Tous les chemins sont bétonnés; cependant la structure des surfaces varie et l'on a fait usage — à titre décoratif — de «briques hollandaises». Le trafic motorisé se limitera aux véhicules utilitaires et de ravitaillement. Des bancs sont prévus le long des chemins qui pourront ainsi servir de promenade.

Les Gerberacacias existants seront peu à peu remplacés par des bosquets indigènes, afin de permettre à l'abondante flore du pays de repeupler les dunes. Les terrains de sport seront recouverts de variétés de gazon à racines traçantes (Cynodon dactylon). Les variétés de gazon pour terrains de sport utilisées en Europe ne sont pas d'usage en Afrique du Sud.

Ces vastes terrains de sport ont été conçus non seulement pour l'éducation physique et le sport étudiant mais aussi pour des compétitions avec spectateurs. Des tribunes couvertes et non couvertes sont prévues en particulier pour les terrains de rugby, de hockey et de football.

Tiré de «Anthos», Zurich